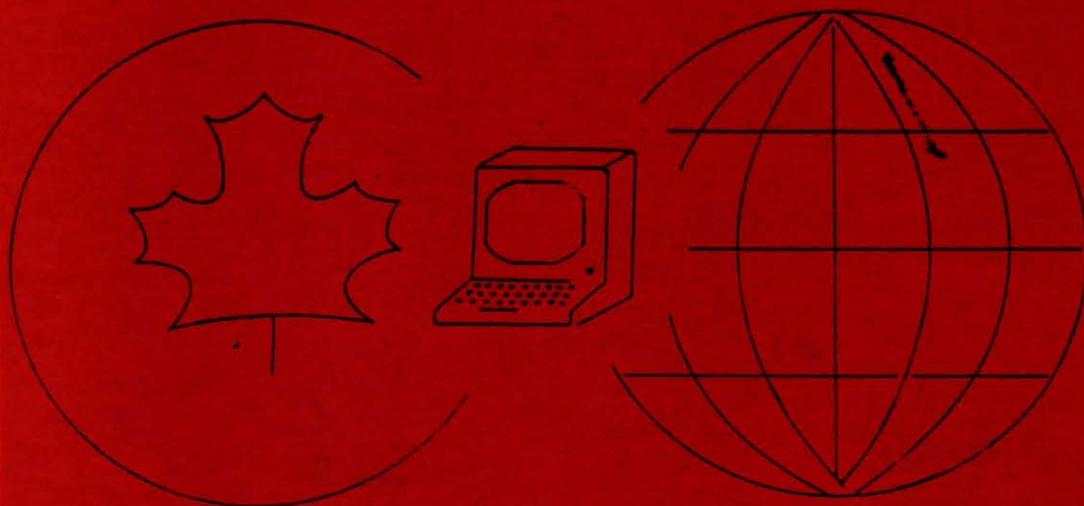


GROUPE D'ÉTUDE INTERMINISTÉRIEL  
SUR LA CIRCULATION TRANSFRONTIÈRE DES DONNÉES

ATTRIBUTIONS, MANDAT ET PLAN DE TRAVAIL

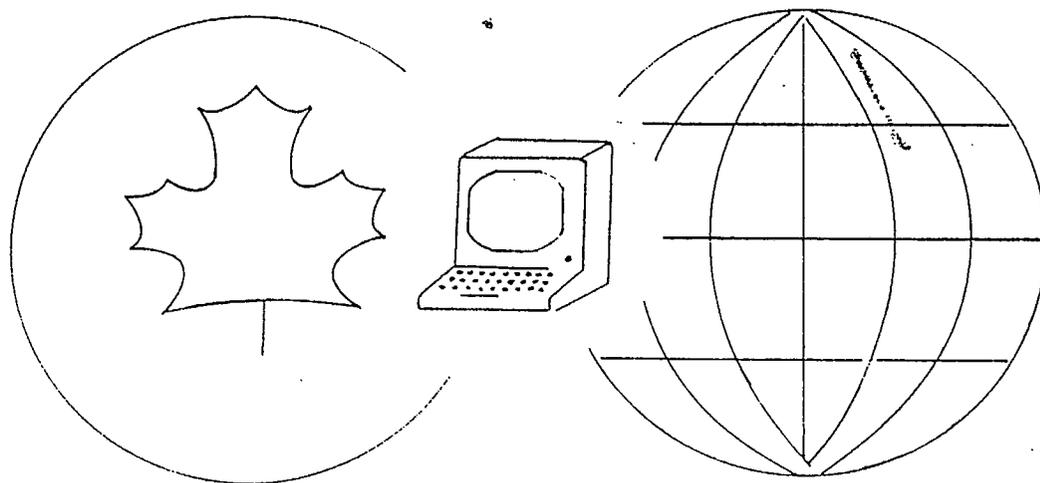


Ministère des Communications  
Ottawa  
1981

Revu et corrigé en 1982

GROUPE D'ÉTUDE INTERMINISTÉRIEL  
SUR LA CIRCULATION TRANSFRONTIÈRE DES DONNÉES

ATTRIBUTIONS, MANDAT ET PLAN DE TRAVAIL



Ministère des Communications  
Ottawa  
1981  
Revu et corrigé en 1982

GROUPE D'ÉTUDE INTERMINISTÉRIEL SUR  
LA CIRCULATION TRANSFRONTIÈRE DES DONNÉES

Table des matières

	<u>Page</u>
Mandat	2
Structure du groupe d'étude	3
Définition et limites de la circulation transfrontière des données	4
Assignations des groupes de travail	
1) Programme du groupe de travail sur les questions économiques	6
2) Programme du groupe de travail sur les questions de souveraineté	12
3) Programme du groupe de travail sur les questions internationales	18
Composition	
Annexe I - Membres du comité directeur sur la circulation transfrontière des données	23
Annexe II - Membres du comité consultatif de l'industrie	25

## MANDAT

Voir à établir le mécanisme interministériel nécessaire à la planification conjointe et à la coordination des politiques et programmes fédéraux concernant les activités liées à la circulation transfrontière des données, notamment en matière de souveraineté et d'économie, et rendre compte de ces questions au gouvernement par l'intermédiaire du ministre des Communications.

Discuter des programmes et travaux de recherche en cours d'exécution ou à l'état de projet au sein du gouvernement et des autres organismes, et examiner les tendances actuelles des autres pays et leur incidence sur le Canada.

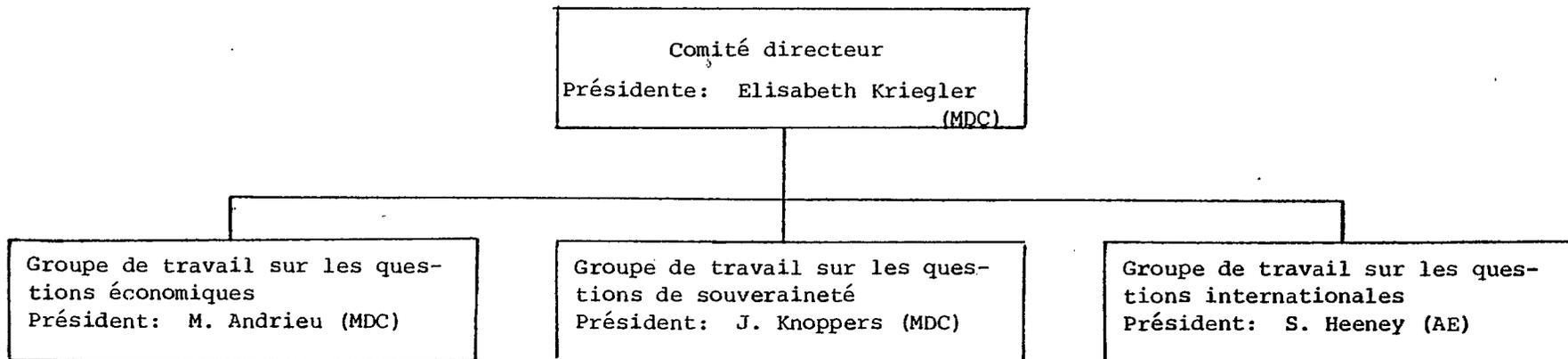
Entreprendre des travaux de recherche interministériels conjoints visant à acquérir les notions pratiques et théoriques nécessaires à l'élaboration de recommandations pertinentes en matière de politique.

Établir les structures ou mécanismes nécessaires à la mise en oeuvre d'une base de données adéquate concernant les différents aspects de la circulation transfrontière des données et proposer au besoin de nouveaux travaux de recherche.

GROUPE D'ETUDE INTERMINISTERIEL SUR LA CIRCULATION

TRANSFRONTIERE DES DONNEES

STRUCTURE



DÉFINITION PRATIQUE DE LA CIRCULATION TRANSFRONTIÈRE DES DONNÉES  
(CTD)

Pour le groupe d'étude, la circulation transfrontière des données se définit de la façon suivante: "des données ou des instructions électroniques ou automatiques qui sont transmises au-delà des frontières nationales ou les franchissent afin d'être traitées, emmagasinées ou extraites, généralement au moyen de systèmes et de liaisons par ordinateur.

RESTRICTIONS

Dans le cadre des travaux entrepris par le groupe d'étude et compte tenu des autres travaux en cours au gouvernement fédéral, il y a certains aspects de la circulation transfrontière des données sur lesquels le groupe de travail ne s'est pas encore penché. Ces aspects sont:

La transmission de l'image et de la voix

Bien que la transmission des images et la transmission de la voix fassent partie intégrante de la CTD, elles ont été exclues pour l'instant de notre étude, parce que le gouvernement fédéral est déjà rendu assez loin dans l'élaboration de nouvelles politiques sur la radiodiffusion, la télévision par câble et l'utilisation des satellites.

### La vie privée

Un des points auxquels on a accordé le plus d'attention en matière de CTD, c'est l'aspect confidentiel de la circulation et de l'utilisation des données, surtout des données sur les personnes ou sur leur vie privée. Le gouvernement fédéral a présenté un projet de loi sur le respect de la vie privée (Bill C-43 ou Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels) pour modifier les dispositions actuelles de la partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne, qui concerne le respect de la vie privée. Même si cette loi ne s'applique qu'aux renseignements personnels que possède le gouvernement fédéral, le groupe d'étude a jugé qu'il valait mieux attendre l'adoption du Bill C-43 avant d'examiner la question de la vie privée. En outre, le ministre de la Justice est en voie de préparer sa réponse à un rapport du Commissaire à la protection de la vie privée, sur l'utilisation des numéros d'assurance sociale et les liens de données.

### La culture

Finalement, le groupe d'étude ne fait qu'effleurer la question des aspects culturels. La Commission Applebaum-Hébert fait présentement une étude beaucoup plus poussée des répercussions sur la culture et l'information.

GROUPE D'ETUDE INTERMINISTERIEL SUR LA CIRCULATION TRANSFRONTIERE DES DONNEES

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES

MANDAT ET PROGRAMME DE TRAVAIL

Groupe de travail sur les questions économiques

Mandat

Entreprendre des travaux de recherche interministériels conjoints dans le but d'acquérir les notions théoriques, pratiques et analytiques nécessaires à l'élaboration de recommandations politiques pertinentes concernant les aspects économiques et industriels de la CTD.

Pour ce faire, le groupe doit examiner:

- . les dangers auxquels le marché non réglementé des services informatisés peut se trouver exposé par suite des déséquilibres commerciaux de plus en plus importants;
- . le risque de transfert des opérations informatiques internes des entreprises multinationales et des fonctions qui s'y rattachent à l'extérieur du Canada.

Il lui incombe également d'analyser:

- . dans quelle mesure une utilisation plus raffinée des données ainsi échangées pourra avoir des répercussions positives en matière de productivité;
- . les possibilités d'expansion internationale dont pourraient bénéficier les industries canadiennes sur le marché mondial des services informatiques actuellement en plein essor.

Composition du groupe de travail

Le groupe de travail sur les questions économiques comprend des représentants des ministères d'Etat au développement économique, des Communications, de l'Industrie et du Commerce, d'Approvisionnement et Services, des Finances, de Statistique Canada et de la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration. Il est présidé par M. Andrieu, directeur général intérimaire, Direction de l'économique des communications du ministère des Communications.

Questions que doit examiner le groupe de travail

L'augmentation des échanges internationaux de services informatiques soulève, sur le plan international, un certain nombre de grandes questions économiques que l'on peut énumérer comme suit:

- . Quelles seront les répercussions de la circulation transfrontière des données sur la balance des paiements, sur l'emploi, sur la compétitivité des fabricants de logiciels et des agences de services canadiennes, sur les coûts et les bénéfices des

entreprises, la structure de l'industrie, la division internationale du travail et sur l'organisation des sociétés?

- . L'augmentation des échanges internationaux de services informatiques et les modifications qui en découlent dans le fonctionnement des entreprises leur permettent-elles de réaliser des gains de productivité significatifs?
- . Ces gains de productivité et les changements qui y sont liés procurent-ils des avantages économiques globaux à l'échelle mondiale? En l'occurrence, est-ce que la somme globale des bénéfices est supérieure à la somme globale des inconvénients éventuels?
- . Si l'échange de services informatiques sur le plan international présente globalement des avantages, de quelle manière ceux-ci sont-ils répartis entre les nations? Certains pays enregistrent-ils des bénéfices nets au détriment d'autres pays?

Un certain nombre de préoccupations se posent précisément au Canada en ce qui concerne ces questions fondamentales. D'une part, on a émis l'hypothèse que le Canada pourrait bien enregistrer une diminution substantielle de son activité économique du fait de l'importation croissante de services de nature informatique, tels que les services de traitement des données, les services de logiciels et les services d'extraction des données. D'autre part, la tendance à utiliser de plus en plus les services informatiques pourrait bien offrir d'importantes possibilités de croissance à l'industrie canadienne des services informatiques. Une des grandes préoccupations est de faire en sorte que le Canada participe pleinement à cette croissance du marché international. Il est par ailleurs important que les utilisateurs canadiens puissent tirer pleinement profit des gains de productivité que permet l'utilisation des services informatiques afin d'améliorer leur compétitivité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

#### Programme de travail

Étant donné la complexité des questions en jeu et les exigences de compte rendu établies à l'intention du groupe d'étude, le programme de travail comprend un plan à court terme et un plan à moyen terme. En outre, si le groupe de travail le juge opportun, un plan à long terme pourra aussi être prévu.

Le programme de travail à court terme vise à faire mieux comprendre ce qu'est la circulation transfrontière des données et quels sont la situation actuelle, les tendances qui se font jour, les facteurs en cause et les répercussions sur les activités économiques.

Compte tenu des résultats tirés de cette première étape du programme de travail et de ceux qui seront fournis par les autres groupes de travail, il sera possible d'élaborer un programme de travail à moyen terme en vue de déterminer les options politiques et d'étudier leurs conséquences économiques.

Dans l'exécution de ces divers projets, le groupe de travail a besoin de l'apport de l'industrie, pour obtenir les informations indispensables et arriver à mieux comprendre les préoccupations de l'industrie. Cette participation pourra se faire par la présentation de mémoires ou grâce aux entrevues prévues à l'étape de la collecte des données. Le groupe de travail aimerait par ailleurs que les différentes associations industrielles lui indiquent les personnes ressources auxquelles il sera possible de recourir.

#### Rapports attendus

On trouvera ici une brève description des cinq projets qui ont été élaborés dans le cadre du programme de travail à court terme.

Projet 1: Traitement des données sur le marché libre  
Ministère directeur: Statistique Canada

L'étude a principalement pour but d'évaluer, à l'aide des données existantes, l'évolution des tendances et des balances commerciales dans le domaine des services informatiques, dans la mesure où cela est possible.

Projet 2: Industrie canadienne du logiciel  
Ministère directeur: Approvisionnement et Services

L'étude a pour but de recenser et de déterminer la qualité des entreprises de logiciel au Canada, ainsi que d'évaluer leur taille et leur rythme de croissance.

Projet 3: Fonction d'administration des services informatiques dans les multinationales  
Ministère directeur: Industrie et Commerce

L'étude a pour but de faire mieux comprendre au gouvernement l'évolution des tendances en matière de biens et de services d'information utilisés dans les entreprises opérant à l'échelle internationale.

Projet 4: Services de recherche documentaire  
Ministère directeur: Communications

L'étude a pour but de recenser et de déterminer la qualité des services de recherche documentaire, ainsi

que d'évaluer l'ampleur et le rythme de croissance de leurs activités.

Projet 5: Offre et limitations qui ont trait à la main-d'oeuvre qualifiée

Ministère directeur: Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration

Le projet vise à déterminer s'il y aura une importante pénurie de main-d'oeuvre qualifiée au Canada, c'est-à-dire une pénurie de travailleurs dont la formation générale, la préparation professionnelle et l'expérience de travail sont telles qu'un délai prolongé est nécessaire (plusieurs années) pour équilibrer l'offre et la demande.

Rapport du groupe de travail

Une évaluation globale des questions économiques relatives à la CTD sera préparée sous forme d'un rapport du groupe de travail. Ce rapport portera sur les comptes rendus des différents projets, les études sur l'état d'avancement des techniques de téléinformatique (préparées par Approvisionnement et Services Canada) et des télécommunications (préparées par le ministère des Communications), sur les entretiens au sein du gouvernement et avec l'industrie, sur les mémoires présentés au groupe de travail, ainsi que sur d'autres renseignements pertinents qui se feront jour.

Groupe d'étude interministériel sur la circulation transfrontière des données

Groupe de travail sur les questions de souveraineté

Mandat et programme de travail

## Groupe de travail sur les questions de souveraineté

### Mandat

Le groupe de travail sur les questions de souveraineté a pour mandat d'étudier les répercussions de la nature et de l'intensification de la circulation transfrontière des données sur la souveraineté canadienne. A cette fin, il est chargé:

- . d'élaborer des principes et des méthodes;
- . d'établir un cadre d'analyse;
- . de déterminer les grands sujets de préoccupation et les considérations d'importance vitale; et
- . de recueillir et d'analyser les données disponibles.

Ces étapes sont nécessaires à l'élaboration de recommandations de politique ou de mesures ayant trait aux aspects juridictionnels, culturels, sociaux et techniques, à la vulnérabilité de la souveraineté.

### Membres du groupe de travail

Le groupe de travail sur les questions de souveraineté comprend des représentants du ministère d'État aux Sciences et à la Technologie, des ministères des Affaires extérieures, de la Justice, de la Consommation et des Corporations, des Communications, des Finances, des Approvisionnements et Services, de la Défense nationale, ainsi que des Archives publiques, de la Bibliothèque nationale, du Conseil privé, de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, du Conseil du Trésor, du Conseil des arts du Canada, de Planification d'urgence Canada, de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique ainsi que de la Gendarmerie Royale du Canada. Le président de ce groupe de travail est M. Jake Knoppers, expert engagé à contrat par le ministère des Communications.

### Questions que doit examiner le groupe de travail

L'importance croissante de la CTD et la nature unique de ces échanges de renseignements ont donné lieu à un certain nombre de grandes questions de souveraineté, tant sur le plan international que sur le plan national. Ce sont:

- . Les questions et problèmes de juridiction, de droit et de réglementation soulevés par les échanges électroniques de données et l'infrastructure technique d'appui. Par exemple, quel est l'impact de ces migrations et des perfectionnements techniques qui y sont associés sur l'aptitude du gouvernement à assurer

le respect de ses lois et de ses règlements? Ou bien, déterminer dans quelle mesure les lois et les règlements actuels s'appliquent aux migrations et emplacements de données?

- . Les préoccupations liées aux répercussions culturelles de la CTD, sous forme de nouveaux produits et services d'information électronique et la constitution d'un héritage culturel "électronique".
- . Un ensemble général de préoccupations sur la vulnérabilité possible des Canadiens en raison de leur dépendance accrue face à une infrastructure de téléinformatique et des migrations de données inextricablement liées à celles d'autres nations.

#### Programme de travail

Compte tenu des contraintes de temps et de ressources du groupe d'étude, ainsi que de la variété et de la complexité des questions à l'étude, le plan de travail compte plusieurs phases et prévoit une étape de révision et de réexamen après chaque phase.

Au cours de la première phase, on cherchera, à court terme, à établir un cadre d'analyse et à obtenir une vue d'ensemble de la question pour cerner des problèmes particuliers et pour entreprendre des enquêtes minutieuses en vue de mieux saisir le sens de divers aspects de la CTD et des activités informatiques connexes, des tendances actuelles et prévues et de leurs relations avec divers aspects de souveraineté.

La première phase du programme de travail devrait permettre de déterminer dans quelle mesure il est possible d'en arriver à un consensus théorique et d'établir une base concrète qui, avec les résultats des travaux des autres groupes, permettront l'élaboration de choix de politiques et la détermination de besoins d'information précis.

Le groupe de travail a établi un certain nombre d'équipes de projets pour préparer divers documents d'information détaillés. Dans le cours de ses travaux, le groupe de travail s'en remet dans une large mesure à la consultation non seulement avec le gouvernement, mais surtout avec l'industrie. La consultation avec l'industrie prend plusieurs formes, dont les suivantes:

- . entrevues avec des firmes choisies pour recueillir des données et en venir à une compréhension totale des opérations de l'industrie et des facteurs-clés de la CTD.

- . présentation de rapports par des associations industrielles afin de définir des préoccupations particulières; et
- . révision, par l'industrie, d'ébauches de rapports pour garantir l'exactitude et la pertinence des faits.

#### Rapports attendus

Un certain nombre de projets ont été mis en oeuvre dans le cadre du programme de travail à court terme. On trouvera ici une brève description de chacun.

#### Services publics de recherche documentaire en direct Ministère directeur: Communications

L'étude, qui doit être considérée comme la première étape dans l'analyse des services d'information par réseau, est un projet mené conjointement avec le groupe de travail sur les questions économiques. Elle a pour objet essentiel de recenser et de déterminer la qualité des services publics de recherche documentaire en direct non seulement en ce qui concerne leur ampleur et leur rythme de croissance, mais également quant aux préoccupations juridiques de l'industrie et aux répercussions culturelles possibles. Les progrès pertinents de cette industrie aux États-Unis et en Europe feront également l'objet de recherches.

#### Conservation et stockage des données Ministère directeur: Communications

L'étude vise à définir les besoins actuels du gouvernement fédéral en matière de conservation de données et plus particulièrement à voir si l'emplacement des données a été déterminé. On examinera également la façon dont les dossiers sont conservés compte tenu des dispositions de la Loi sur la preuve au Canada, la possibilité d'imposer des exigences sur la conservation des données qui permettraient le stockage de données à lecture automatique accessibles à distance, ainsi que les conséquences qui en découleraient pour la CTD.

Enfin, la révision des exigences en matière de conservation des données comprendra une analyse des exigences actuelles en matière de conservation des dossiers qui font intervenir la CTD. On cherchera à assurer une étroite collaboration avec le bureau du coordonnateur de la réforme de la réglementation.

#### Aspects juridiques et de juridiction Ministères directeurs: Affaires extérieures et Justice

L'étude a pour objet d'examiner certaines questions juridiques qui ont trait à la CTD, y compris des questions de

droit national relativement à l'utilisation de l'ordinateur dans les domaines du droit pénal; les exigences législatives actuelles concernant les preuves et les dossiers; les droits de "propriété"; les "obligations"; les brevets et les droits d'auteur; et les domaines spécialisés comme la partie du droit qui régit les banques et les titres. Parmi les autres questions qui seront aussi examinées, il y a les aspects internationaux éventuels des questions de droit national; des concepts comme la "souveraineté" et la "juridiction", ainsi que les effets de la CTD sur la formulation traditionnelle de ces concepts; le droit de regard des pays, en vertu du droit international, sur l'information au-delà de leur frontière ou le droit de contenir la sortie des données de leur territoire; ainsi que d'éventuels instruments juridiques internationaux pertinents.

#### Répercussions culturelles

Ministère directeur: Communications

L'étude a pour objet d'analyser les politiques et mécanismes adoptés par le gouvernement pour protéger les produits culturels et l'héritage canadien et leur pertinence vis-à-vis des entités culturelles axées sur la téléinformatique, ainsi que pour en assurer la survie et les stimuler. Plus particulièrement, on examinera en détail la situation de l'héritage culturel électronique - soit les fichiers de données à lecture automatique, et les produits culturels électroniques, les bases de données publiques en direct. Une partie de l'examen sera également consacrée aux mécanismes de soutien culturel actuels et à leur applicabilité aux produits culturels électroniques dans le contexte de la CTD.

#### Questions de vulnérabilité

Ministère directeur: Communications

Le projet vise à examiner les caractéristiques des progrès réalisés en informatique et en télécommunication, quant à la vulnérabilité en matière d'abus. On examinera plus particulièrement la sécurité des installations informatiques, la fiabilité et la robustesse des réseaux, ainsi que la planification d'urgence relativement aux questions de CTD. Il faudra également analyser le rôle de l'information en tant que ressource utile et rouage fondamental de la prestation de services, l'interdépendance accrue des systèmes de téléinformatique nationaux et internationaux, la dépendance vis-à-vis de la circulation des données, ainsi que des systèmes et des nouveaux services intégrés, et l'analyse du rôle des frontières nationales pour les réseaux de téléinformatique.

Rapport du groupe de travail

Une évaluation globale des questions de souveraineté relatives à la CTD sera préparée sous forme de rapport d'un groupe de travail. Ce rapport portera sur les comptes rendus des différents projets, les études sur l'état d'avancement des techniques de téléinformatique (préparées par Approvisionnement et Services Canada) et des télécommunications (préparées par le ministère des Communications), sur les entretiens au sein du gouvernement et avec l'industrie, sur les mémoires présentés au groupe de travail, ainsi que sur d'autres renseignements pertinents qui se feront jour.

Groupe d'étude interministériel sur la circulation transfrontière des données

Groupe de travail sur les questions internationales

Mandat et programme de travail

MANDAT

- Conseiller le groupe d'étude sur les conséquences de l'élaboration d'une politique nationale des différentes orientations ou activités liées à la circulation transfrontière des données dans les tribunes internationales (Organisation de coopération et de développement économiques, Bureau intergouvernemental sur l'informatique, Centre des corporations transnationales des Nations unies, Union internationale des télécommunications, GATT, etc.) et dans d'autres pays, comprenant:
  - lignes de conduite, conventions, lois, etc.;
  - nouvelles orientations et nouvelles propositions de politiques;
  - positions prises en matière de circulation transfrontière des données et sur les différentes questions qui y sont liées; et
  - dialogue Nord-Sud.
  
- Étudier les conséquences des différentes politiques éventuellement adoptées par le Canada en matière de circulation transfrontière des données sur divers aspects des relations économiques et politiques bilatérales du Canada, et fournir aux autres groupes de travail des informations appropriées, notamment dans les domaines suivants:

- relations canado-américaines; et
  - relations avec les pays industrialisés.
- S'assurer que les travaux du groupe d'étude sont pris en considération dans les positions défendues par les représentants canadiens lors des réunions multilatérales et des discussions bilatérales au sujet des questions de circulation transfrontière des données et, à cet égard, servir de liaison avec le comité interministériel sur l'ICCP.
  - Évaluer les implications juridiques internationales de la circulation transfrontière des données dans les domaines suivants:
    - application extraterritoriale du droit interne; et
    - questions de souveraineté nationale (en liaison étroite avec le groupe de travail sur les questions de souveraineté).

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail sur les questions internationales comprend des représentants des ministères des Affaires extérieures, des Communications, de l'Industrie et du Commerce ainsi que des Finances. Il est présidé par S.H. Heeney, directeur, Direction des politiques relatives aux sciences, à l'environnement et au transport, Affaires extérieures.

QUESTIONS QUE DOIT EXAMINER LE GROUPE DE TRAVAIL

Des questions internationales découlent des relations bilatérales qu'entretient le Canada avec ses partenaires commerciaux et de sa participation à des organismes internationaux traitant de divers aspects de la CTD. Le groupe devra se pencher sur les répercussions des récentes décisions internationales sur l'établissement d'une politique nationale et sur l'orientation des politiques étrangères du Canada concernant la CTD. C'est également ce groupe qui assurera officiellement la liaison entre les représentants du groupe d'étude sur la circulation transfrontière des données et du gouvernement fédéral, et les organismes intergouvernementaux traitant des questions et des activités liées à la CTD.

PROGRAMME DE TRAVAIL

Le groupe de travail est en train d'élaborer un document d'information sur l'environnement international en matière de CTD. On en trouvera ci-joint les grandes lignes d'orientation. Ce document a pour but de fournir au groupe d'étude des informations concernant les activités liées à la CTD sur le plan international, ainsi que les positions et les politiques adoptées par d'autres pays sur ces questions.

Le groupe de travail agit par ailleurs comme centre de documentation pour recueillir et fournir des informations sur l'évolution internationale au profit des autres groupes de travail, de façon à coordonner l'échange de renseignements.

En outre, le groupe de travail agit à titre consultatif auprès du groupe d'étude au sujet de la participation du Canada aux rencontres internationales en matière de CTD. Il s'agit là d'une activité permanente.

#### RAPPORTS ATTENDUS

Le rapport que présentera le groupe de travail sur les questions internationales au groupe d'étude sur la CTD comprendra une introduction décrivant l'intérêt croissant pour la CTD, sur le plan international, les politiques et les mesures adoptées par des organismes internationaux et les gouvernements étrangers, les questions juridiques internationales ainsi que l'évaluation des répercussions, pour le Canada, des réalisations sur le plan international.

GROUPE D'ÉTUDE INTERMINISTÉRIEL  
SUR LA CIRCULATION TRANSFRONTIÈRE DES DONNÉES

Composition

Liste des membres

PRÉSIDENT: . Elisabeth Kriegler, Directrice générale,  
Direction des politiques sociales et de la  
radiodiffusion  
Ministère des Communications  
(autrefois de la Direction de l'économie des  
Communications)

MEMBRES: . Ministère des Communications  
. Consommation et Corporations  
. Département d'État au développement économique  
. Emploi et Immigration Canada  
. Affaires extérieures  
. Ministère des Finances  
. Agence d'examen de l'investissement étranger  
. Industrie et Commerce  
. Ministère de la Justice  
. Travail Canada  
. Bureau du Conseil privé  
. Sciences et Technologie Canada  
. Statistique Canada  
. Approvisionnements et Services Canada  
Bibliothèque nationale du Canada  
Archives publiques Canada  
Défense nationale

. Conseil du Trésor Canada

Conseil des sciences Canada

Institut canadien de l'information scientifique et  
technique

Gendarmerie royale du Canada

Planification d'urgence Canada

. Membre du comité directeur

Groupe d'étude interministériel  
sur la circulation transfrontière des données

Comité consultatif de l'industrie

Membres de l'industrie: Association des manufacturiers canadiens  
Canadian Independent Computer Services  
Association  
Association des banquiers canadiens  
Association canadienne des fabricants  
d'équipement de bureau  
Association canadienne des entreprises  
de télécommunications  
Association canadienne de l'informatique  
Canadian Council of International  
Chamber of Commerce  
Data Processing Management Association  
Canadian Business & International  
Advisory Committee  
Canadian Association of Data Processing  
Services Organizations  
Association canadienne de technologie  
avancée

